

Élargissez vos horizons de placement

Solutions

« Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier... » : un conseil que l'on donne souvent aux épargnants, et avec raison. Investir dans diverses catégories, telles que des actions ou des obligations, peut contribuer à atténuer le risque si une ou plusieurs d'entre elles font les frais de turbulences sur les marchés.

Bien que la diversification soit une bonne chose, il existe une autre approche de placement qui peut être efficace, mais que vous ignorez peut-être : il s'agit de la gestion active de la répartition de l'actif.

La gestion active de la répartition de l'actif, signifie en fait que le montant des ressources affectées à chaque type de fonds de placement peut être modifié, en fonction de la façon dont les marchés financiers se comportent. En d'autres termes, le nombre d'œufs dans chaque panier peut être déplacé stratégiquement pour aider à réduire les risques et à maximiser les rendements au fil du temps. Quand et combien d'œufs mettre dans chaque panier est une décision prise par des experts expérimentés au nom des épargnants.

Le principal atout pour les épargnants est bien entendu que cette capacité d'ajuster activement les placements du portefeuille réduit le risque et améliore les rendements sur de longues périodes.

Cette approche active aide les épargnants à garder le cap sur leurs objectifs financiers à court et à long terme, peu importe les fluctuations des marchés.

Placements Manuvie

Cette vidéo était initialement publiée dans le magazine Solutions, © 2017 de Manuvie. Les sociétés liées à Placements Manuvie sont détenues à 100% par The Manufacturers Life Insurance Company (MLI) qui est détenue à 100% par la Société Financière Manuvie, une société cotée en bourse. Vous trouverez des détails sur toutes les sociétés affiliées à MLI sur le site de Placements Manuvie www.placementsmanuvie.ca. Veuillez confirmer avec votre conseiller l'entreprise avec laquelle vous traitez pour chacun de vos produits et services. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.